

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

---

TOME CINQUIÈME

---

1886

---

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS

G. MASSON, LIBRAIRE

20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1887

Numérisation *Société linnéenne de Lyon*

LIII<sup>e</sup> SÉANCE. — 13 Mars 1886

Présidence de M. FAURE, Président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

## ÉLECTIONS

M. le Dr A. DONNEZAN, de Perpignan, est élu membre correspondant.

DISCUSSION SUR LA COMMUNICATION DE M. BERTHOLON  
LES ARABES DANS LA VALLÉE DU RHONE

M. le Président, dans le but de faciliter la discussion de cet important Mémoire, en propose la division. On pourrait, par exemple, comprendre dans une première partie l'invasion arabe proprement dite, la manière dont elle s'est produite; une seconde partie comprendrait les mœurs et les coutumes qui se sont conservées, les dénominations de localités, etc.

M. Georges Guigues fait diverses objections au rapport de M. Bertholon.

Pourquoi voir un souvenir des Sarrazins dans le nom du village de Sainte-Maure, alors qu'une sainte de ce nom, qui vivait au v<sup>e</sup> siècle, est restée populaire en Tourraine et en Beauvaisis. Il est bon de rappeler aussi que les noms *Maurus*, *Maura* étaient fréquents à l'époque romaine; on trouve même le diminutif *Maurillus* au v<sup>e</sup> siècle : tel est le nom d'un évêque d'Angers saint Maurille. Dès lors, il n'y a pas de raison pour que beaucoup des noms cités par M. Bertholon ne viennent directement de l'époque gallo-romaine, et ainsi étant antérieurs à l'invasion des Sarrazins, ils ne peuvent en rappeler le souvenir.

Il est plusieurs noms sur lesquels se base M. Bertholon pour

signaler la présence des Sarrazins : Fraxinet, Freyssinet, Freney, etc ; ce nom est fort commun ; il faut peut-être se défier d'une étymologie arabe, surtout alors que nous avons le mot latin *fraxinus* qui nous donne les formes *fraxinetum*, *fraxinetam*, *fraxinetas*, le Fraxinet, la Fresnaye, les Fresnaies, qui toutes désignent l'endroit où se trouvent des frênes.

La Serre, la Sarra, en tant que Lyonnais, ce nom nous intéresse particulièrement ; il serait important pour nous de pouvoir désigner avec M. Bertholon, d'une façon précise, une partie de notre ville occupée par les Sarrazins. Malheureusement, ce nom de Serre, sous ses différentes formes de la Serre, Sarra, Serrière, etc., est plus que fréquent en France, et d'une façon constante appliqué à une côte, à une pente, à une montagne. Il faudrait admettre que la langue des Sarrazins se propageait bien vite, car en 861, dans une charte de l'empereur Louis II on trouve : *Id est per serram que descendit de monte Mailasca* ; dans un autre de Lothaire en 1137 : *A secunda parte est finis per sarram de monte Cisino et sic pergit per sarram de monte Aquilone*. On se trouve en présence d'un simple mot bas latin qui n'a rien de commun avec les vaincus de Poitiers. A côté de la Sarra, M. Bertholon cite la Chana, comme pouvant être un mot d'origine arabe, mais nous avons des textes remontant fort loin qui nous donnent la forme *canalis* d'où vient directement le nom *chanal*, de nos jours *chana*.

Une autre observation générale, c'est que la plupart des noms en *y*, *é*, *en*, *at*, *citis* remontent à l'époque gallo-romaine ; ils sont formés d'un nom d'homme suivi du suffixe *acum* : Soleymieux, *Solemiacum* ; Uchisy, *Olchosiacum* ; Albigny, *Albiniacum* (le suffixe *acum* a la signification de lieu, d'endroit habité).

Pourquoi chercher une origine arabe au mot Suze, alors qu'existe l'antique nom de *Secusia* ; au mot Doire si fréquent dans les Alpes, alors qu'on trouve les vieilles formes *dovera*, *douera* ; à la Mure, près de Lyon, alors qu'on trouve les formes *μουρσαν*, *μουρσων*, *Mursa*, *Mura* ; à la rivière d'Ain dont le nom se notait *igneus*, *Hinnis*, *Hent*, etc., depuis le VI<sup>e</sup> siècle. Au

lieu de chercher une origine arabe au nom d'Albarine, ne serait-il pas aussi simple de le rapprocher de celui d'*albarus*, l'aulne, ou d'*alba ripa*. Le nom de Maurienne n'est-il pas antérieur à l'invasion, puisque la capitale Saint-Jean s'appelait *Maurienna*; c'est un peu comme si l'on voulait voir un souvenir des Maures dans le nom du pays de Flérouanne, la Morinie. Pour Malvesin, M. Bertholon propose l'étymologie *Ma el Fezzin*, le ruisseau des gens de Fez; ne serait-il pas plus simple d'y voir le sens de mauvais voisin? *Malevesin*, *mauvoisin*, le nom est fort commun, et pour les hommes, et pour les châteaux. Le nom Bonnifay, c'est bonne foi, le nom d'un homme désigné par une qualité morale; Allouard, Adalardus. Pour le nom de Sarrasin, appliqué à des localités, comme d'ailleurs pour celui de Maure, soit par sens où il est simple adjectif, il faut tenir grand compte des croisades et des souvenirs qu'elles ont laissés: aussi faut-il rattacher à cette période les noms sarrasins appliqués à des châteaux, à moins que, comme pour Castelsarrasin, on ne veuille discuter pour savoir si le nom ne viendrait pas simplement de Castel-sur-Azin.

Le travail de M. Bertholon, où il y a certainement une idée, ne peut en somme être admis au point de vue historique qu'autant que l'auteur, s'appuyant sur les règles philologiques établies par Diez, et observées par Jules Quicherat et Longnon, pourra démontrer que les noms qu'il cite ont vraiment une origine arabe. Certes, on pourrait discuter plus longuement le travail de M. Bertholon et prouver que beaucoup encore des noms cités ne sont que de simples dérivés du bas latin ou même du vieux français, mais il suffit de le renvoyer aux *Dictionnaires topographiques* publiés par le ministère, et de le mettre en garde contre beaucoup de ces charmantes fantaisies écrites en province sur les souvenirs laissés par les Sarrasins.

M. le Président, à propos du mode de construction des habitations, mode qui, d'après M. Bertholon, se serait conservé dans les Alpes et le pays des Maures, fait observer que rien ne prouve des habitudes conservées. Les maisons mal construites

et s'appuyant les unes sur les autres se rencontrent fréquemment dans les pays chauds. Les maisons, dans les Alpes, présentent peu d'orifices, ce qui permet la conservation de la chaleur pendant l'hiver ; la même disposition se montre dans les pays chauds, mais dans un but opposé, pour éviter la chaleur pendant l'été.

Quant à la danse qui s'est conservée dans les hautes vallées des Alpes, et que M. Bertholon considère comme venant des Arabes, il est infiniment plus probable que c'est une danse grecque.

Malgré les critiques qui peuvent être adressées à ce Mémoire, on ne saurait trop approuver M. Bertholon d'avoir soulevé une question aussi intéressante que celle des influences que l'on doit à la civilisation arabe.

M. Cornevin, relativement aux races des chevaux citées par M. Bertholon comme provenant des Sarrazins, fait observer que les petits chevaux du Bugey se rencontrent aussi dans les environs de Gap et dans le Morvan ; ils se rapprochent beaucoup plus du type breton que du type oriental. Les chevaux de la Camargue se rapprochent des chevaux sardes, et il est difficile de prouver qu'on les doit aux Sarrazins. Quant aux mulets qui sont si abondants dans le Poitou, il faut plutôt faire intervenir la question du climat qui ne serait pas favorable aux chevaux.

M. Lavirotte s'élève contre le passage du Mémoire de M. Bertholon où il est question de l'influence malheureuse qu'aurait eue pour l'Espagne la civilisation catholique à laquelle on doit l'Inquisition. Il ne voit pas quels avantages ce pays aurait retirés de la prolongation de la domination arabe. Il oppose à cela l'état actuel de l'empire ture.

M. Chantre dit que les palafittes du lac de Paladru ont été attribuées aux Sarrazins ; c'est ce qui résulte entre autres de la forme des mors et de divers objets qui ont été étudiés par notre collègue M. Charvet. Ce fait, dont ne parle pas M. Bertholon, doit être ajouté à ceux que renferme le Mémoire de cet auteur,

M. Lacassagne, répondant à une allégation de M. Guigues, qui a dit qu'on n'avait pas trouvé de sépultures sarrazines, fait observer que les usages arabes expliquent le fait de cet absence. Les cadavres, en effet, sont placés dans une excavation peu profonde du sol où les conditions d'altération finissent par en faire disparaître les restes.

M. le Président est du même avis pour la plupart des cadavres; mais, en Algérie, on trouve d'anciennes sépultures berbères, qui sont peut-être antérieures à l'invasion des Arabes. M. Bertholon a dit que les Arabes construisent des koubas sur les points élevés; les oratoires catholiques que l'on trouve sur les collines rappelleraient ce fait. Quant aux sépultures de chefs, il est probable qu'aujourd'hui on en trouverait.

M. Bruyas fait remarquer que certains tombeaux qui se rencontrent dans le Dauphiné sont construits avec de grandes briques que l'on nomme briques sarrazines. Dans cette région, tout ce qui est un peu extraordinaire est invariablement attribué aux Sarrazins.

#### UNE SÉPULTURE DE L'ÂGE DU BRONZE A BREGNIER (AIN)

PAR M. ERNEST CHANTRE

Il y a deux ans, M. Bailly, de Belley, me signalait la découverte qui venait d'être faite à Bregnier (Ain), non loin de Pierre-Châtel, de deux bracclets cuverts creux (fig. 21) et d'un sistre ou tintinnabulum (fig. 22) semblable à ceux de la palafite de Grésine au lac du Bourget (fig. 23).

Ces objets avaient été trouvés dans un amas de pierres et mêlés à des ossements humains presque complètement détruits. C'étaient

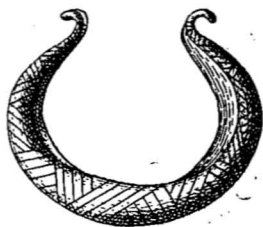


FIG. 21